Demain je serai
Ingénieur
Vétérinaire
---→ Paysagiste

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
100% nature
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

En mission opérationnelle, le paysagiste diplômé d'État conçoit et assure la maîtrise d'œuvre complète d'aménagements de l'espace public, de parcs et de jardins. Il œuvre à la construction d'un espace porteur de significations et de valeurs partagées, dans lesquelles l'ensemble des acteurs sociaux sont susceptibles de se reconnaître. Outre les décideurs publics et privés, le paysagiste diplômé d'État collabore avec un grand nombre d'interlocuteurs. Sur les projets et les études, il coopère avec les équipes spécialisées dans la reconnaissance des potentialités des territoires (géographe, sociologue, écologue, etc.) et il travaille en partenariat avec les autres professionnels de la conception et de la maîtrise d'oeuvre (architecte, urbaniste, ingénieur en paysage). Il exerce ainsi des activités de conseil, expertise, communication et pédagogie. Cette profession s'exerce partout dans le monde. Les agences de paysage françaises réalisent régulièrement des projets à l'étranger.

La formation

L'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP Versailles) délivre le diplôme d'État de paysagiste. L'accès à la formation s'effectue par voie de concours. Celui-ci est commun à l'ENSP Versailles, aux Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage de Bordeaux et de Lille (ENSAP de Bordeaux et Lille) et à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Centre Val de Loire. Le concours est ouvert aux étudiants d'un niveau Bac+2.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de l'ENSP Versailles : **www.ecole-paysage.fr**

Quelle est la durée des études ?

Le cursus comporte 5 années d'étude après le Bac :

- **2 ans avant le concours d'entrée**
- **3 années en école.**

Le diplôme est également accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience et par celle de l'apprentissage. Ce diplôme de niveau Bac+5 est éligible au grade de Master.

La formation de paysagiste diplômé d'État s'articule autour d'un enseignement en atelier où les étudiants sont mis en situation de projet et encadrés par des professeurs paysagistes et des professionnels concepteurs.

L'ingenieur en paysage d'agrocampus ouest
L'ingénieur en paysage est un spécialiste de l'aménagement des espaces publics et du projet de territoire. De la conception à la réalisation, il crée des projets de paysage en fonction des données scientifiques, techniques, économiques et humaines imposées par l'environnement.

Pour plus d'informations, consultez la page internet d'Agrocampus Ouest : **www.agrocampus-ouest.fr**

Quels sont les débouchés ?

- Mission d'étude générale ou de conseil
- Expert ou médiateur, aux études d'environnement, de programmation et d'aménagement (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, atlas, protection et mise en valeur des espaces naturels, infrastructures...)
- Maître d'œuvre d'aménagements de l'espace public

etc.

En savoir plus sur les formations et les métiers

agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT